

## KIT DE MOBILISATION



**10.10 Journée mondiale**  
**Abolir la peine de mort.**  
**Pour un monde meilleur.**

2002-2012 la Coalition mondiale contre la peine de mort a 10 ans

# SOMMAIRE

<b>[1] PRÉSENTATION</b>	<b>3</b>
• La 10 <sup>e</sup> Journée mondiale : 10 octobre 2012	3
• Les objectifs	4
• L'impact de la Journée mondiale	4
<b>[2] HISTORIQUE</b>	<b>5</b>
• La Coalition mondiale contre la peine de mort	5
• La Journée mondiale contre la peine de mort	5
<b>[3] THÈME DE LA 10<sup>E</sup> JOURNÉE MONDIALE : LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN 10 ANS ET LES DÉFIS A RELEVER</b>	<b>6</b>
• Tendance mondiale en faveur de l'abolition : les progrès accomplis au cours des dix dernières années	6
• Perspectives à venir : les défis des dix prochaines années	6
• Ce qu'il reste à faire pour éliminer la peine de mort	7
<b>[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !</b>	<b>8</b>
• Appel à initiatives !	8
• 10 choses que vous pouvez faire pour le 10/10	8
• 10 Fiches pratiques pour vous guider :	9
• 10 Astuces pour une action réussie :	14
• Les outils de la 10 <sup>e</sup> Journée mondiale	15
<b>[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES</b>	<b>16</b>
• Sites généraux d'information sur la peine de mort	16
• Filmographie	16
• Expositions et Œuvres d'art	17
<b>[6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION</b>	<b>18</b>
<b>[7] CONTACTEZ-NOUS!</b>	<b>18</b>

Pour plus de renseignements :

[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)

## [1] PRÉSENTATION

### • La 10<sup>e</sup> Journée mondiale : 10 octobre 2012

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens, les organisations et les institutions attachés à l'abolition universelle de la peine de mort à organiser, le 10 octobre, des centaines d'initiatives locales dans le monde entier. Débats, concerts, communiqués de presse et autres manifestations donnent une portée élargie et internationale à la revendication de l'abolition universelle.

La journée s'adresse autant aux dirigeants et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli qu'à ceux des pays qui ont déjà aboli : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu constamment, notamment auprès des jeunes générations.

## 10 raisons d'abolir la peine de mort

- 1** **Aucun État ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un citoyen.**
- 2** **Elle est irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et, dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
- 3** **Elle est inefficace** : il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
- 4** **Elle est injuste** : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination pour leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- 5** **Toutes les familles des victimes de meurtre ne soutiennent pas la peine de mort.** Un nombre important et croissant de familles de victimes du monde entier rejettent la peine de mort et le revendiquent ouvertement. Elles estiment que cette peine ne fera pas revenir leur proche assassiné et n'honorera pas sa mémoire, qu'elle ne les guérira pas de la douleur de l'assassinat, et qu'elle viole leurs croyances éthiques et religieuses.
- 6** **Elle crée davantage de souffrance** : la peine de mort inflige des souffrances aux familles des condamnés à mort et provoque une douleur profonde pour les familles de ceux qui ont été exécutés.
- 7** **Elle est inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes tandis que l'exécution elle-même constitue une agression physique et mentale.
- 8** **Elle est appliquée en violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par deux fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149 et 63/168 adoptée le 18 décembre 2007 et 2008).
- 9** **Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous.**
- 10** **Elle interdit toute possibilité d'amendement pour le criminel.**

- **Les objectifs**

**Encourager et renforcer** la dimension internationale du combat pour l'abolition de la peine de mort auprès des opinions publiques et des décideurs politiques.

**Faire pression** sur les États qui conservent la peine capitale pour qu'ils l'abolissent et réclamer l'arrêt définitif des condamnations à mort et des exécutions dans le monde.

**Promouvoir et élargir** la Coalition mondiale contre la peine de mort pour renforcer sa représentativité internationale.

**Légitimer** auprès des institutions et organisations internationales et régionales l'instauration de la Journée mondiale le 10 octobre de chaque année.

- **L'impact de la Journée mondiale**

En dix ans, le 10 octobre s'est imposé comme un événement fédérateur du mouvement abolitionniste et l'impact des actions menées à cette occasion a été exponentiel.

La Journée mondiale de 2007 a démontré que la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort était soutenue par la société civile et a contribué à son succès. La Journée mondiale de 2008 portait sur l'Asie et la plupart des revendications de la communauté abolitionniste ont été entendues : le Vietnam et la Chine ont réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort, le Japon lève progressivement le secret sur les exécutions et le Pakistan n'a pas exécuté de prisonniers depuis trois ans. La Journée mondiale de 2009 a vu la naissance du « Guide pédagogique » qui a été largement diffusé et continue d'être utilisé par les membres de la Coalition dans leurs actions de sensibilisation. Plus récemment, l'abolition dans l'Illinois est le symbole du succès de la 8e Journée mondiale contre la peine de mort dédiée aux États-Unis.

Enfin, la mobilisation des organisations internationales et des pays abolitionnistes aux côtés des ONG a marqué la 9<sup>e</sup> Journée mondiale.

## [2] HISTORIQUE

### • La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de plus de 130 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.

### • La Journée mondiale contre la peine de mort

Au cours des éditions précédentes, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier : l'édition de 2003 a été célébrée dans 63 pays, avec 188 initiatives pour arriver à plus de 400 initiatives en 2006 et 2007. Depuis 2005, un thème est choisi pour la célébration de cet événement, afin d'attirer l'attention et de motiver les initiatives dans le monde.



Le premier thème choisi, fut celui de l'abolition de la peine de mort en Afrique. En 2005, seulement 12 pays avaient aboli la peine de mort, 21 la maintenaient et 20 États africains n'avaient pas exécuté de condamnés à mort depuis plus de dix ans.

L'édition de 2006 fut dédiée aux échecs de la justice : discriminations, exécutions des populations vulnérables, exécutions d'innocents et procès inéquitables. Tous ces exemples d'échecs de la justice furent illustrés par des cas particuliers, cherchant à sensibiliser la population et ainsi motiver la signature des pétitions et la mobilisation.

L'année suivante, la Coalition mondiale a décidé d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort lors de la 62<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Puis, en 2008 ce fut le tour de l'Asie, le continent qui compte le plus grand nombre d'exécutions au monde. En 2009, la Coalition mondiale a lancé la campagne « Eduquer à l'abolition ». Parallèlement elle s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions des mineurs dans les pays qui en exécutent encore.

La Journée mondiale de 2010 a eu pour but de renforcer la

tendance vers l'abolition aux Etats-Unis d'Amérique. Enfin, en 2011, elle a porté sur l'inhumanité de la peine de mort.

Pour marquer la 10<sup>e</sup> Journée mondiale, cette année l'accent est mis sur les progrès réalisés ces 10 dernières années et sur les défis de demain.



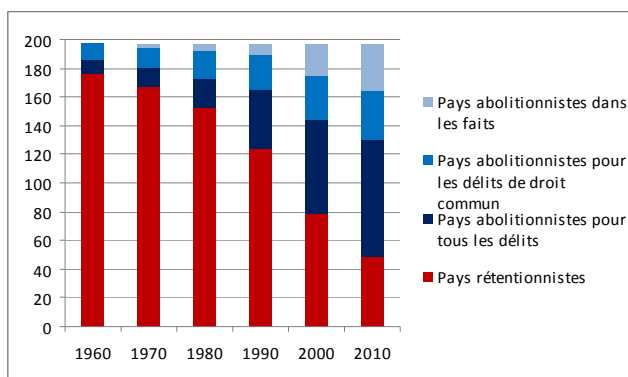
### [3] THÈME DE LA 10<sup>e</sup> JOURNÉE MONDIALE : LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN 10 ANS ET LES DÉFIS A RELEVER

Au cours des dix dernières années, des progrès notables ont été accomplis pour mettre fin à la peine de mort. La dynamique mondiale se poursuit en faveur de l'abolition complète de la peine capitale, mais il reste beaucoup à faire pour la supprimer définitivement.

#### • **Tendance mondiale en faveur de l'abolition : les progrès accomplis au cours des dix dernières années**

Au cours de la dernière décennie, le nombre de pays ayant officiellement aboli la peine de mort ou cessé d'y recourir dans les faits, a nettement augmenté :

- 141 pays sont abolitionnistes en droit ou dans les faits ;
- 97 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes ;
- 36 pays ont aboli la peine de mort en pratique ;
- 8 pays ont aboli la peine de mort pour les crimes de droit commun.

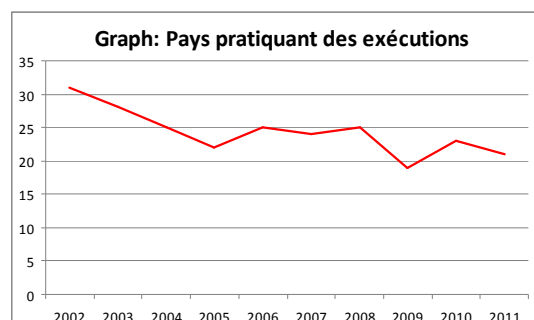


En 10 ans, 21 pays ont aboli la peine de mort pour tous les crimes (Chypre, Serbie, Monténégro, Arménie, Bhoutan, Grèce, Samoa, Sénégal, Turquie, Mexique, Philippines, Albanie, Îles Cook, Kirghizistan, Rwanda, Ouzbékistan, Argentine, Burundi, Togo, Gabon et Lettonie). Plusieurs pays, qui n'ont pas aboli la peine de mort, l'ont supprimée dans les faits, soit en déclarant un moratoire officiel, soit en ne procédant à aucune exécution. Par exemple, le Sierra Leone et le Nigeria ont déclaré un moratoire sur les exécutions, et, depuis 2004, le Tadjikistan a instauré un moratoire à la

fois sur les condamnations à mort et sur les exécutions.

De nombreux pays qui n'ont pas encore aboli la peine capitale ou instauré un moratoire ont pris des mesures pour restreindre son champ d'application. Récemment, la Chine a supprimé la peine de mort pour certaines infractions économiques et a imposé un réexamen obligatoire de toutes les affaires impliquant une condamnation à mort, par la Cour suprême populaire de Chine. En juillet 2011, en Inde, la Cour suprême de Bombay a mis fin à la peine de mort systématique pour les infractions liées aux stupéfiants.

Enfin, le nombre de pays ayant procédé à des exécutions est passé à 21 en 2011, contre 31 dix ans plus tôt.



#### • **Perspectives à venir : les défis des dix prochaines années**

Malgré les progrès accomplis au niveau mondial, des efforts considérables restent à faire pour accroître le nombre de pays abolitionnistes, pour freiner les velléités de retour à la peine capitale ou d'élargissement de son champ d'application, pour garantir l'application des règles de procédure dans les procès impliquant une possible condamnation à mort et pour informer le public, le plus largement possible, sur le recours à la peine de mort.

Alors que le recours à la peine capitale a progressivement reculé au cours de la dernière décennie, certains pays ont élargi ou tenté d'élargir son champ d'application, pour y inclure :

- **Les stupéfiants** : 32 pays ou territoires sont encore dotés de lois qui sanctionnent les infractions liées à la drogue par la peine de mort. Les trafiquants de drogue constituent la majorité des condamnés à mort dans de nombreux pays rétentionnistes.
- **L'homosexualité** : certains pays tels que le Liberia et l'Ouganda ont tenté d'instaurer la peine de mort pour les actes d'homosexualité.
- **Terrorisme** : certains pays adoptent ou amendent des lois concernant les actes de terrorisme ou les personnes qui soutiennent ces actes. La liste de ces crimes est très longue et la plus part d'entre eux ne remplissent pas les conditions des crimes les plus graves entraînant la mort, condition nécessaire pour toute condamnation à mort. En décembre 2011, la Syrie a instauré la peine de mort pour ceux qui ont fourni des armes aux terroristes. Le Bangladesh, l'Inde et le Nigeria ont également ajouté les actes terroristes à la liste des infractions concernées.

Récemment, certains pays ont repris les exécutions à l'encontre de la tendance abolitionniste mondiale. L'Afghanistan, Taïwan, la Guinée équatoriale, les Émirats arabes unis et le Japon ont repris les exécutions après les avoir suspendues.

Enfin, les pays comme la Chine et l'Iran continuent à exécuter les condamnés à mort dans le plus grand secret, en violation des normes internationales selon lesquelles ces informations devraient être mises à la disposition du public. En outre, la transparence est essentielle pour éviter les erreurs ou les abus et garantir le caractère équitable des condamnations et exécutions.

#### • **Ce qu'il reste à faire pour éliminer la peine de mort**

À l'échelle mondiale, beaucoup reste à faire pour consolider les fondations actuelles de l'abolition, en se concentrant sur les objectifs suivants :

- **promouvoir l'adoption de législations nationales abolissant de la peine de mort.**
- **Favoriser la ratification du *deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui vise à abolir la peine de mort.*** En effet, les États-Unis, la majorité des États africains et asiatiques, ainsi que de nombreux pays des Caraïbes ne l'ont toujours pas ratifié. L'adoption du Protocole, et l'engagement de ces gouvernements en sa faveur, représenterait une référence juridique pertinente pour instaurer l'abolition au niveau national.
- **Soutenir les normes internationales appelant à l'abolition ou à restreindre le recours à la peine de mort** : des efforts doivent être entrepris pour encourager l'adoption et la ratification de certains traités régionaux contre la peine de mort en Afrique, sur le continent américain et en Europe, et pour assurer le respect des garanties internationales de protection des droits des personnes passibles de la mort.
- **Soutenir l'adoption de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur l'application de la peine de mort** : en décembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU votera une quatrième résolution en faveur du moratoire. Un soutien massif des États membres de l'ONU serait alors une preuve supplémentaire de la tendance mondiale en faveur de l'abolition.

## [4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

Le concept même de la Journée mondiale, et donc son premier objectif, est de **susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales** dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

### • Appel à initiatives !

**Où que vous soyez :** En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

**Qui que vous soyez :** ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens

**Quel que soit votre projet :** Débat, concert, conférence de presse, manifestation, activités pédagogiques et culturelles...

### • 10 choses que vous pouvez faire pour le 10/10

- 1- **Signez les appels** et organisez des stands de signatures pour appeler 4 États abolitionnistes de fait (Cuba, Ghana, Myanmar et Tunisie) à établir un moratoire sur l'application de la peine de mort en vue de son abolition et à voter en faveur de la résolution de l'ONU pour un moratoire. Ces appels seront envoyés aux gouvernements concernés avant la nouvelle résolution pour un moratoire fin 2012.
- 2- **Organisez un débat public** avec des innocentés, des familles de victimes de meurtres, des experts ...  
[Voir Fiche pratique n°2](#)
- 3- **Organisez une exposition d'art** : photos, peintures, affiches ... [Voir la Fiche pratique n°6](#)
- 4- **Organisez une projection de film**, vous trouverez une liste dans ce [kit de mobilisation](#)
- 5- **Organisez une pièce de théâtre** de Dead Man Walking à Victor Hugo
- 6- **Organisez une manifestation** : un sit-in, 'die-in', 'flash mob'... [Voir la Fiche pratique n°5](#)
- 7- **Organisez une semaine de sensibilisation dans les écoles** : [voir la Fiche pratique n°1](#)
- 8- **Joignez-vous aux événements organisés** pour l'abolition universelle de la peine de mort  
Pour savoir ce qui a été organisé près de chez vous : [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)
- 9- **Écrivez** à un prisonnier des couloirs de la mort, **Voici une liste de prisonniers à contacter** :  
<http://bit.ly/cfVqAU>
- 10- **Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort [Voir la Fiche pratique n°9](#)  
Ce guide en anglais peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWol>



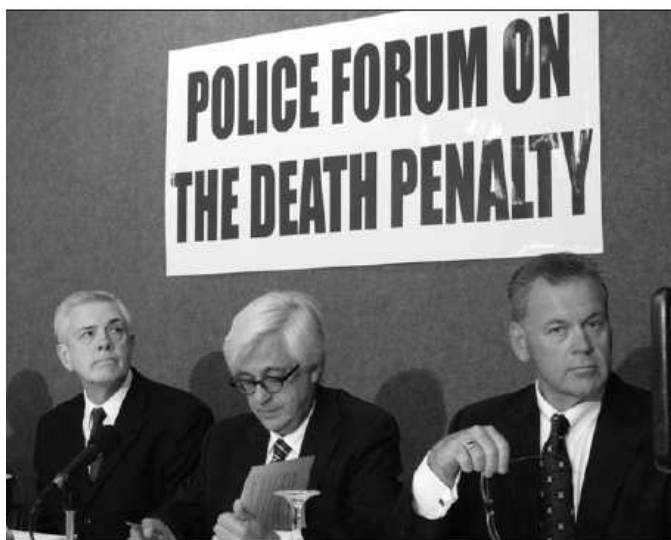
- **10 Fiches pratiques pour vous guider :**

## 1. Comment organiser une semaine de sensibilisation dans les écoles

- ▶ Associez-vous à un réseau de professeurs (syndicats enseignants...) s'il existe, ou à d'autres organisations de la société civile travaillant sur les thématiques des Droits de l'Homme dans votre ville ; faites appel à vos propres réseaux du milieu enseignant.
- ▶ Contactez les établissements de votre ville dès la rentrée scolaire et proposez-leur une intervention dans leurs classes à l'occasion de la Journée mondiale.
- ▶ Utilisez le « Guide pédagogique » publié par la Coalition mondiale contre la peine de mort pour préparer votre activité (faites attention à l'âge des élèves, à leur nombre et à leur niveau de connaissance).
- ▶ Procurez-vous du matériel d'information en nombre suffisant (affiches, brochures, fiches d'information...). Commandez-les auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale.
- ▶ Faites appel à des personnes extérieures qui pourront parler de leur témoignage (anciens condamnés à mort innocentés, familles de victimes s'opposant à la peine de mort, famille de condamnés à mort...)

## 2. Comment organiser une conférence avec des officiers de police, des familles de victimes ou des condamnés à mort innocentés

- ▶ Prévoyez votre action largement en avance (au moins deux à trois mois ) pour avoir le temps de contacter ces personnes et de s'assurer de leurs disponibilités.
- ▶ Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants...) et l'ampleur de l'événement (en comité restreint d'une vingtaine de personnes choisies avec soin, pour une cinquantaine ou une centaine de personnes, voire plus).
- ▶ Définissez le thème de votre débat/conférence/discussion.
- ▶ Faites un projet clair et réaliste, vous aurez plus de chance d'intéresser les intervenants et vous augmenterez vos chances de réussite.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour savoir à qui vous adresser pour inviter les intervenants.
- ▶ Une fois que vous avez leur accord, fixez le lieu et la date de la conférence.
- ▶ Un mois à l'avance, lancez les invitations et commencez à médiatiser l'événement sur votre site Internet, en informant vos réseaux...



- ▶ Une semaine à l'avance, envoyez un communiqué de presse avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de la conférence et le nom des intervenants. Si vous souhaitez viser le grand public, pensez aussi à faire imprimer des affiches et à les coller autour du lieu de conférence.
- ▶ Un jour avant, renvoyez le communiqué de presse aux médias et assurez-vous que tous vos contacts seront bien présents. Souvent, les relances téléphoniques permettent de garantir la venue de personnalités intéressées mais dont l'agenda est chargé.

*Photo : Forum de la police sur la peine de mort : « Combattre la criminalité aux États-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? » Washington DC, octobre 2010.*

### 3. Travailler avec les victimes : un guide pour les activistes

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités anti peine de mort car :

- ▶ Chaque histoire de peine de mort est aussi l'histoire d'un crime qui s'est produit. Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence avec la perte d'une victime assassinée et avec l'impact dévastateur que cette perte a sur les membres de sa famille. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.
- ▶ L'hypothèse communément admise est que tous les membres de la famille des victimes soutiennent la peine de mort. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. Les voix des victimes ont un puissant effet – beaucoup de législateurs ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient pour l'abolition. Parler des histoires des victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement sage et c'est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militants à consulter MVFHR pour toute indication supplémentaire.

- ▶ Dans les outils pédagogiques ou politiques sur la peine de mort ou sur le cas d'un détenu en particulier, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « Eric Jones, qui risque une condamnation à mort », dites « Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort... »
- ▶ Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons, souvent différentes, d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que pardonner au criminel.
- ▶ Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec eux pour développer leurs déclarations pour des situations spécifiques mais ne leur mettez pas les mots dans la bouche ou ne les poussez pas à dire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de dire.
- ▶ Invitez les membres des familles de victimes à être une partie intégrante de vos efforts et activités contre la peine de mort.
- ▶ Sachez que la meilleure personne pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. MVFHR peut vous aider dans ce cadre.
- ▶ Soutenez les législations, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres des familles de victimes de meurtre.
- ▶ Établissez des relations avec des groupes de victimes et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre.

Extrait du site Internet de MVFHR : <http://www.mvfhr.org/working-victims-guide-activists>

### 4. Comment faire participer le public lors d'une conférence ?

- ▶ Planifiez votre événement à l'avance (au moins un mois).
- ▶ Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants, etc) et la portée de l'événement (un groupe restreint de vingt personnes, cinquante ou cent personnes ou plus).
- ▶ Définir le thème de votre événement (débat, conférence, projection de film...).
- ▶ Préparer les documents suivants en fonction de votre public cible :

> Un dossier avec le programme, des documents d'information (vous pouvez demander à la Coalition mondiale d'autres brochures et outils de la Journée mondiale) et tout autre document pertinent pour votre public cible. Par exemple, pour les étudiants, des badges ou des autocollants colorés avec des slogans simples comme : « Je suis pour la vie ! Et vous ? », « La peine de mort – NON ! ».

> Des badges rouges et verts dans un panier.

- ▶ Quand les gens entrent dans la salle de conférence, donnez-leur le dossier et demandez-leur de choisir un badge rouge ou vert : le badge rouge signifie « Je suis pour la peine de mort », et le badge vert « Je

suis contre la peine de mort » de sorte que chaque participant a l'occasion d'exprimer son point de vue au début de la conférence ouvertement.

- ▶ Assurez-vous qu'il n'y ait aucune pression pour porter un badge vert ou rouge au début et que les gens choisissent librement.
- ▶ Lorsque la conférence / le film est fini, laissez un peu de temps pour que les gens puissent débattre et, à la toute fin, demander à l'auditoire de voter.
- ▶ A la sortie de la salle, placez deux boîtes, l'une rouge (pour la peine de mort) et l'autre verte (contre la peine de mort) et demandez aux participants de voter avec le badge qu'ils ont choisi au début (donc quelqu'un qui a pris un badge rouge au début peut voter dans la boîte verte à la fin, montrant qu'il / elle a changé d'avis pendant le débat).
- ▶ Comptez les voix et utilisez ces statistiques dans vos communications.

*(Leçons tirées de la Conférence de PRI au Kazakhstan)*

## 5. Comment organiser une Flash Mob

Un ou une Flash Mob (de l'anglais, qui signifie « mobilisation éclair »), est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement. (Source : Wikipedia).

Exemple de Flash Mob sur la peine de mort :

Voir la vidéo <http://www.youtube.com/user/AssociationECPM>

*Photo : flash mob organisée à Paris pour la Journée mondiale du 10 octobre 2010.*



- ▶ Un mois à l'avance, trouvez une musique entraînante et une chorégraphie facile à suivre tout en ayant du sens. Au besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.
- ▶ Travaillez la chorégraphie avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.
- ▶ Repérez un lieu de passage où aura lieu la Flash Mob ; si besoin, faites une demande officielle pour pouvoir l'utiliser.
- ▶ Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un tutorial en ligne pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.
- ▶ Commencez à prévenir tout le monde, en utilisant les nouveaux médias comme Facebook et Twitter, mais aussi en utilisant vos canaux de diffusion habituels (emails, Newsletter...)
- ▶ Prévoyez deux réunions avant la Flash Mob officielle avec un groupe suffisamment grand pour pouvoir initier le mouvement le jour même.
- ▶ Choisissez la date si possible en fonction du temps (c'est toujours plus réussi quand il fait beau).
- ▶ Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant seulement pour maintenir le suspens (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).
- ▶ Vous pouvez aussi choisir un code vestimentaire.
- ▶ Prévoyez un accès à l'électricité ou un groupe électrogène et des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.
- ▶ Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.
- ▶ Filmez la Flash Mob et postez rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même) pour faire un buzz sur Internet.
- ▶ A la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

## 6. Comment organiser une exposition d'affiches de « Poster for Tomorrow »

- ▶ Trouvez un lieu pour l'exposition, par exemple, une galerie d'art, un musée, un jardin ou une place connus, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin...
- ▶ Il faut souvent plus de six mois pour réserver des endroits prestigieux comme les expositions temporaires des musées, mais deux ou trois mois suffisent pour un lieu public. Les endroits insolites sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.
- ▶ Pour garantir vos chances de succès, organisez-vous à l'avance et associez-vous aux responsables du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour recevoir les affiches en fichiers électroniques.



- ▶ Faites imprimer les affiches en fonction du lieu où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier, si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...)
- ▶ Préparez le vernissage de l'exposition, si possible avec un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).
- ▶ Invitez les médias, vos réseaux d'activistes, des artistes engagés, des universitaires et étudiants, le milieu de l'art...
- ▶ Montez l'exposition et n'oubliez pas de prévoir un cocktail ou un buffet.
- ▶ Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un dossier de presse avec des informations sur cette exposition, sur le concours « Poster for Tomorrow » et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Photo : « Adieu ! », Poster 4 Tomorrow, Jochen Schievink, Allemagne.

## 7. Outil éducatif sur les méthodes d'exécution

- ▶ Choisissez un lieu public où il y a beaucoup de passage.
- ▶ Imprimez ou dessinez par terre une carte du monde géante avec des frontières claires pays par pays (un fichier pour impression peut être commandé auprès de la Coalition mondiale).
- ▶ Préparez différents objets en grande quantité :

> pour symboliser les pays abolitionnistes (par exemple un coeur ou un objet vert) ;

> pour symboliser les pays qui maintiennent encore la peine de mort (par exemple une tête de mort ou un objet rouge) ;

> pour symboliser les différentes méthodes d'exécution. Les méthodes d'exécution les plus communément utilisées sont la pendaison, l'exécution par arme(s) à feu, l'injection létale et la décapitation. L'électrocution par chaise électrique n'est utilisée que de façon exceptionnelle par certains états américains. La lapidation n'est utilisée que pour certains crimes (essentiellement pour adultère) dans certains pays appliquant strictement la sharia.

- ▶ Invitez les passants à placer les différents objets sur les pays correspondants (pays abolitionnistes ou rétentionnistes, méthode d'exécution la plus utilisée par pays)
- ▶ Vous pouvez aussi leur demander de se positionner sur le pays qui selon eux exécute le plus de personnes chaque année (la Chine) ou sur le premier pays abolitionniste au monde (le Venezuela).



Photo : Outil éducatif conçu par Hervé Matine à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Journée mondiale

## 8. Une méthode peu coûteuse et efficace : le marketing viral grâce au bouche-à-oreille

Le marketing viral est une forme de publicité s'appuyant sur les réseaux sociaux (réels et virtuels) grâce à un processus de réplication analogue aux virus. (Source : Wikipedia).

Cette technique présente trois avantages principaux. D'une part, son coût est très faible ; d'autre part, l'intensité et la rapidité de diffusion du message peuvent être très importantes. Enfin, le message bénéficie d'une connotation positive liée à sa prescription par le biais d'une connaissance. Il peut être fait par le bouche à oreille ou renforcé par les effets des réseaux sociaux sur Internet.

- ▶ Choisissez deux personnes de votre entourage avec lesquelles vous n'avez jamais abordé le sujet.
- ▶ Invitez-les à prendre un verre séparément et demandez-leur quelle est leur position sur la peine de mort. Si elles sont contre la peine de mort, encouragez-les à en parler à deux autres personnes et fournissez leur les outils nécessaires. Si elles sont pour la peine de mort, présentez-leur différents arguments contre la peine de mort.
- ▶ Il est souvent difficile de répondre aux arguments pour la peine de mort. Pour enrichir votre argumentaire, aidez-vous des outils diffusés lors de la Journée mondiale, comme les 10 raisons d'abolir la peine de mort. Vous pouvez les amener avec vous lors de ces rencontres.
- ▶ Si la discussion reste bloquée, n'insistez pas, laissez le temps à la personne de réfléchir par elle-même et reparlez-lui en plus tard. Pendant ce temps, essayez d'étayer vos arguments pour répondre aux siens. Vous pouvez aussi lui proposer de voir un film ou un documentaire sur une erreur judiciaire.
- ▶ Variante : vous pouvez faire la même chose sur Internet à travers les réseaux sociaux type Facebook ou par email.

## 9. Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements

- ▶ Construisez des liens avec les journalistes locaux intéressés par le sujet : tout au long de l'année, suivez la couverture médiatique locale et repérez les médias et les journalistes qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique, sous quel angle...
- ▶ Contactez-les pendant l'été ou en septembre pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- ▶ Essayez de devenir la référence sur le sujet, en répondant toujours rapidement aux journalistes et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- ▶ Pour maximiser vos chances, organisez un événement avec un ou deux témoignages. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en fournissez l'occasion, ils parleront de votre action.
- ▶ Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale (vous pouvez utiliser le communiqué de presse fourni par la Coalition.)
- ▶ Précisez que les intervenants seront disponibles pour interview après l'événement.
- ▶ Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- ▶ Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...)

## 10. Comment faire un communiqué de presse

- ▶ Utilisez un papier à en-tête si vous en avez.
- ▶ Le communiqué commence par un titre court mais explicite.
- ▶ La date de la publication doit apparaître ainsi que la mention « Communiqué de presse » et le nom de votre organisation.



- ▶ Le 1er paragraphe est l'introduction. C'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : quoi, qui, où, quand, et doit susciter l'intérêt des journalistes.
- ▶ Les 2e et 3e paragraphes sont une explication du 1er paragraphe et répondent aux deux questions « pourquoi ? » et « comment ? » en donnant le contexte et l'historique.
- ▶ Le 4e paragraphe propose des citations, des faits et des chiffres. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Ils auront besoin d'une citation pour leur article, leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. De même, en leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- ▶ Mettez vos contacts à la fin du communiqué en indiquant votre prénom, nom, fonction, email et numéro de téléphone.
- ▶ Finissez par une brève description de votre organisation.
- ▶ Le communiqué ne doit pas dépasser une page, un trop long communiqué risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.

### • 10 Astuces pour une action réussie :

- 1- **Planifier** votre action au moins un mois à l'avance, plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenants ou de nous contacter pour une exposition d'art
- 2- Essayez **d'associer plusieurs ONG** locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.
  - Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)
  - Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : [voir partie 7 de ce kit](#).
- 3- **Contactez les médias locaux** une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement
  - [Voir la Fiche pratique n°9](#)
  - **Ce guide en anglais** peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWol>
- 4- **Utilisez Internet** et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message
- 5- **Contactez-nous** pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook
- 6- Quelques jours avant, en **faire la publicité dans les rues** (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement)
- 7- **Dites-le à tout le monde**, à vos amis, famille, collègues, commerçants...
- 8- Soyez prêt à **contrer les arguments pro peine de mort** (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit)
- 9- **Soyez polis**, surtout avec ceux qui sont en désaccord avec vous
- 10- **Prenez des photos** et faites un bilan de votre action (et envoyez-les nous)

## **[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !**

### **• Les outils de la 10<sup>e</sup> Journée mondiale**

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)

#### **L'affiche de la Journée mondiale**

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale ([aplacais@worldcoalition.org](mailto:aplacais@worldcoalition.org))

#### **Brochure d'information**

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2012 offre un bilan sur l'évolution de l'abolition dans le monde ces dix dernières années et présente les défis à relever pour l'avenir. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort.

#### **4 Appels**

A faire signer pour appeler 4 États rétentionnistes à établir un moratoire sur l'application de la peine de mort en vue de son abolition et à voter en faveur de la résolution de l'ONU pour un moratoire. Ces appels seront envoyés aux gouvernements concernés avant la nouvelle résolution pour un moratoire fin 2012.

#### **Faits et chiffres sur la peine de mort**

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour l'année 2011.

#### **Fiche d'information détaillée sur l'évolution de la peine de mort en 10 ans**

Informations détaillées sur la tendance croissante vers l'abolition dans le monde entier (diminution des condamnations et des exécutions, utilisation croissante de moratoires, restrictions croissantes du champ d'application de la peine de mort, soutien croissant aux résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU appelant à un moratoire, ratifications croissantes des protocoles visant à abolir la peine de mort, déclarations internationales de plus en plus nombreuses et croissance du mouvement abolitionniste mondial)

#### **Le Guide pédagogique pour des jeunes de 14 à 18 ans**

Ce manuel a pour objet de proposer des activités en prévision des célébrations du 10 octobre. Il s'adresse particulièrement aux professeurs des élèves de 14 à 18 ans où qu'ils se trouvent dans le monde, mais aussi à toute personne souhaitant organiser des événements.

- Organisateurs d'initiatives, téléchargez-le depuis le site Internet : [www.worldcoalition.org/fr/worldday](http://www.worldcoalition.org/fr/worldday)
- Utilisez-le pour organiser des événements, faire vos propres documents et informer le public de façon ludique sur la réalité de la peine de mort.

## [5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

### • Sites généraux d'information sur la peine de mort

- Base de données sur la peine de mort dans le monde [www.deathpenaltyworldwide.org](http://www.deathpenaltyworldwide.org)
- Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort [www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)
- Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- Site d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort) [www.abolition.fr](http://www.abolition.fr)
- Espace peine de mort du portail de la FIDH <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info/>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent en fin de document.

### • Filmographie

#### Documentaires

- **Into the Abyss** <http://www.wernerherzog.com/index.php?id=67>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

- **Honk! ... to stop executions** <http://www.honk-lefilm.com/>

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au cœur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

- **Incendiary: the Willingham case** <http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film américain de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamné pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'experts remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

- **Toute ma vie en prison (In Prison my whole Life)** <http://www.toutemavie-enprison.com/>

Documentaire britannique de Marc Evans (2007 - film 93') VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

- **999 060 (30 min - 2006)**: VO anglaise avec sous titres français

Documentaire canadien de Julien Elie

Entrevue avec Farley Matchett

#### Fictions

- **Train de nuit** <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnés à mort dans l'ouest de la Chine.

- **Rédemption** (2004)

Film américain de Jamie Foxx

Pendant qu'il attendait dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

- **La vie de David Gale** (2003)

Film américain d'Alan Parker

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

- **La ligne verte** (2000)

Film américain de Frank Darabont

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

- **La dernière marche** (1995)

Film américain de Tim Robbins

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique. En effet, Helen Prejean l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

## Vidéos

- Les vidéos du 4e Congrès mondial contre la peine de mort (2010) par ECPM

<http://www.abolition.fr/fr/articles/videos-congres-geneve-2010>

- La peine de mort est condamnée à disparaître (2010) par Amnesty International

<http://www.youtube.com/watch?v=XIXthucUGuQ>

- Innocence (2009) par The Innocence Project

[http://www.youtube.com/watch?v=Nfo6eeo817A&feature=player\\_embedded#at=3144](http://www.youtube.com/watch?v=Nfo6eeo817A&feature=player_embedded#at=3144)

Pour plus de vidéos, consulter: <http://www.worldcoalition.org/search/index?q=video&type=Documents>

Pour consulter la filmographie d'ECPM : <http://www.abolition.fr/fr/articles/filmographie>

- **Expositions et Œuvres d'art**

- **Une exposition d'affiches « Poster for Tomorrow »**

L'objectif de ce projet international indépendant est d'encourager les gens, à la fois dans et en dehors de la communauté du design, à faire des affiches pour stimuler le débat sur les questions qui nous touchent tous. L'édition de 2010 était dédiée à l'abolition de la peine de mort :

<http://www.posterfortomorrow.org/gallery/browse/0/all>

- **Une exposition sur les méthodes d'exécution : « Il n'y a pas de manière humaine de tuer »**

Il s'agit d'une exposition de douze gravures produites par l'Atelier Goldmark en 2007 et d'un livre de 102 pages publié par Seabrook Press en association avec le Centre des droits de l'homme à l'Université d'Essex en 2009 :

<http://www.artfractures.com/exhibitions/robert-priseman-2/no-human-way-to-kill/>

- **Prémédité, méditations sur la peine capitale** par Malaquias Montoya

Oeuvres récentes de Malaquias Montoya comprenant des sérigraphies, peintures, et une recherche portant sur la peine de mort et les établissements pénitentiaires

<http://www.malaquiasmontoya.com/book.php>

- **The Dark Room** (La chambre noire)

« La chambre noire » est une exposition de photographies prévue dans le cadre d'un projet d'Amnesty International Italie sous le titre « Je suis contre la peine de mort parce que ... ».

<http://www.ied.edu/rome/blog/the-dark-room/2625>

- **The Last Meals Project** (Le dernier repas)

Cette série documente visuellement le visage et le dernier repas de prisonniers reconnus coupables de meurtre exécutés aux Etats-Unis

<http://www.lastmealsproject.com/pages.html>

## [6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est **ouverte aux organisations ou personnes morales** engagées contre la peine de mort.

**Pour adhérer**, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : <http://www.worldcoalition.org/fr/become-a-member.html>

Chaque membre de la Coalition est tenu à **une cotisation** annuelle de 150 à 50 euros, selon la taille de l'organisation.

## [7] CONTACTEZ-NOUS!

- **Secrétariat**

**Coalition mondiale contre la peine de mort**

69 rue Michelet

93100 Montreuil, France

**Général** : [contact@worldcoalition.fr](mailto:contact@worldcoalition.fr)

- **Liste et contact des membres de la Coalition mondiale :**

<http://www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations.html>

**Pour plus de renseignements :**

**[www.worldcoalition.org](http://www.worldcoalition.org)**